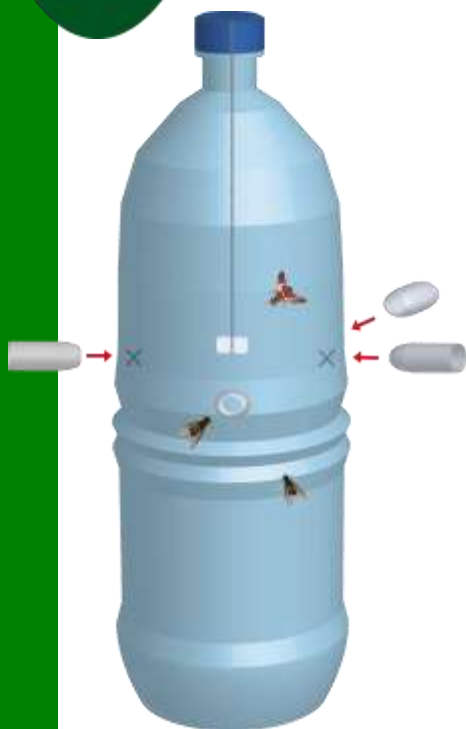


Fabriquer et installer son piège de surveillance des mouches des fruits



1. Récupérer une bouteille en plastique 1,5 L (soda, eau minérale, etc...)
2. Réaliser en quinconce, 4 entailles en forme de croix à mi-hauteur à l'aide d'un cutter
3. Disposer les tubes au niveau des entailles avec le bord biseauté vers l'intérieur
4. Dans un lieu aéré, mettre des gants et des lunettes de protection, ouvrir le sachet, récupérer l'attractif et le suspendre dans le piège à la hauteur des tubes (avec un fil de fer par exemple)
5. Installer le piège en hauteur, à l'abri du soleil
6. Enlever régulièrement les mouches mortes
7. Changer la phéromone tous les 3 mois

Pour la surveillance, mettre jusqu'à 10 pièges /ha.

Placer les pièges en bordure de parcelle ou sur des plantes-pièges, espacés de 20 à 30 m les uns des autres, dès la floraison et jusqu'à la fin de la récolte.

Tenir hors de portée des enfants.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Se laver les mains après toute manipulation.

En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes.

Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

L'attractif est un cylindre imprégné d'une phéromone sexuelle qui attire les mâles (méthyl-eugénol, cuelure ou trimedlure en fonction des espèces de mouches ciblées).

Classification du méthyl-eugénol :



H302; H315; H319; H335; H351; H412.
Consulter la FDS.

FDGDON-Réunion 02 62 45 20 00 ou www.fdgdon974.fr

AGRÈMENT N°RE00280
Pour la distribution de produits
phytopharmaceutiques à des utilisateurs
professionnels

